

LES MERCREDIS APPRENANTS



**CHAQUE MERCREDI
DU CP AU CM2
DE 8H30 À 11H30**

**DU 20 SEPTEMBRE
AU 20 DÉCEMBRE 2023**



Inscription obligatoire

au plus tard le mercredi 30 août 2023

Afin d'accompagner les jeunes Rissois·es dans leur scolarité, la Municipalité crée les mercredis apprenants !



INFORMATIONS PRATIQUES

Tous les mercredis du **20 septembre au 20 décembre**, de **8h30 à 11h30**

Lieux

Pour les élèves de Ferme du Temple et Boulesteix : école Ferme du Temple

Pour les élèves de Guerton et Ordener : école Guerton

Pour les élèves de Moulin à vent et Orangis : école Moulin à vent

Les élèves de l'école Derrida seront amenés par les animateurs au 10 place Jacques-Brel.



LES ATELIERS



1h30 de soutien scolaire en mathématiques ou français + 1h30 d'activités éducatives

OU



3h d'activités éducatives



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Équitation avec l'AVSA
- Initiation aux arts du cirque avec le Chapiteau d'Adrienne
- Pratique sportive avec l'USRO
- Initiation à la programmation avec UNIS CITÉ
- Initiation à l'anglais avec Happy English

Et bien d'autres !

INSCRIPTION

➤ **pour le choix des matières : via le bulletin,** disponible en Mairie ou à télécharger sur ville-ris-orangis.fr à remettre en Mairie principale ou Mairie annexe ou à envoyer à l'adresse enfance-education@ville-ris-orangis.fr.

➤ **pour les activités éducatives : via le Portail famille.**

Date limite d'inscription : 30 août 2023 inclus

+ d'info : 01 69 02 52 92 - ville-ris-orangis.fr